

Réglementation 2026 : Mettre en place un plan d'urgence pour garantir le bien-être des animaux

Public



Responsables d'animalerie
Personnels d'animalerie
Membres de SBEA
Vétérinaires désignés
Responsables HSE

Prérequis

Aucun



Distanciel

ou



Présentiel



Durée

3,5 heures

Délais d'accès

Réponse sous 48 heures

Modalité d'accès

Questionnaire d'entrée en formation

Organisation

Sessions inter-entreprises à l'agenda

Sessions intra-entreprises sur demande

Tarifs

Sessions à l'agenda :
120 € HT / participant
Autre : sur devis

Moyens pédagogiques

Apports théoriques

Exercices participatifs

Support pédagogique transmis par e-mail

Modalité d'évaluation

Evaluation des connaissances sous forme de questionnaire donnant droit à une attestation de formation

Accessibilité handicap

Adaptation à vos besoins sur demande

Objectifs



- Connaître les risques pouvant affecter un établissement et ses animaux
- Savoir comment élaborer un plan d'urgence efficace
- Se mettre en conformité avec la réglementation

Programme



- Réglementation 2026
- Identification des risques
- Elaboration et formalisation d'un plan d'urgence
- Interventions en cas d'urgence
- Exemple de cas pratiques

Intervenant(e)

Camille MENARD

Vétérinaire DESV en sciences et médecine de l'animal de laboratoire (multi-espèce), experte du domaine, Directrice du service commun des animaleries de l'Université de Bordeaux, membre du RN-SBEA et de l'AFSTAL



contact@e-thix-education.com

06 83 58 60 02



e-thix
education